



# Élections 2017: Analyse statistique

Arielle Paiement, chargée du projet "Élections municipales: Égale à Égal"

## Présentation des résultats

**Tableau 1: Analyse des résultats des élections municipales 2017 GIM**

Analyse des résultats des élections municipales 2017, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine					
	H	F	TOTAL	%F	Différence F/H
<i>Candidatures</i>	372	187	559	33,5	50,3
mairie	67	19	86	22,1	28,4
conseil	305	168	473	35,5	55,1
<i>Total élu-e-s</i>	165	99	264	37,5	60,0
Élu-e-s mairie	34	10	44	22,7	29,4
Élu-e-s conseil	165	99	264	37,5	60,0
Élu-e-s sans opposition	74	49	123	39,8	66,2
Sortant	156	74	230	32,2	
Nouveau	216	113	329	34,3	
% élu-e-s sans opposition	44,85	49,49			
% élues par élection	55,15	50,51			
% Élu-e-s sans opposition : H vs F	60,16	39,84		39,84	
% Élu-e-s par élection : H vs F	64,54	35,46		35,46	
% élu-e-s VS candidatures	44,35	52,94			
% nouvelles candidatures	58,06	60,43			
% candidature mairie : H vs F	18,01	10,16			
% candidature conseil: H vs F	81,99	89,84			

### Note 1 :

Les postes à la préfecture n'ont pas été comptabilisés. Seuls 2 des 6 postes à la préfecture sont soumis au suffrage universel, les autres étant des maires-ses désigné-e-s par leurs pairs pour les représenter à la table des préfets. De plus, la communauté maritime des Îles n'est pas tout à fait une MRC, et n'a donc pas de préfet, quoiqu'un représentant joue ce rôle. Dans la confusion, nous avons préféré ne pas tenir compte de ces postes. Pour information, voici comment se détaillent les postes à la préfecture :

- Sur les 2 postes élus: 1 homme et 1 femme
- Sur les 4 postes désignés: 1 femme et 3 hommes
- En tout: 2 femmes et 4 hommes, soit 33,3% de femmes.

### Note 2 :

Il y a 310 postes à pourvoir à la mairie et aux conseils dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Or, 2 postes sont vacants suite aux élections, faute de candidature. Nous avons donc 308 élu-e-s pour l'année 2017.

**Tableau 2: Analyse des résultats par MRC, 2013-2017**

Analyse par MRC, 2013-2017								
MRC	% femmes élues			Nb mairesses/Nb postes				
	2013	2017	Évol.	2013		2017		Évol.
				Nb	%	Nb	%	Nb
Avignon	36,4	32,0	-4,4	1/11	9,1	2/11	18,2	+1
Bonaventure	34,4	37,4	+2,9	2/13	15,4	3/13	23,1	+1
Rocher-Percé	21,6	35,1	+13,5	1/5	20,0	2/5	40,0	+1
Côte-de-Gaspé	25,7	37,1	+11,4	3/5	60,0	1/5	20,0	-2
Haute-Gaspésie	28,6	33,9	+5,4	1/8	12,5	1/8	12,5	0
Îles-de-la-Madeleine	28,6	42,9	+14,3	1/2	50,0	1/2	50,0	0

**Tableau 3: Composition des conseils (sans le poste à la mairie), 2013-2017, et évolution de la parité dans certaines municipalités**

Composition des conseils (sans le poste à la mairie) des municipalités GIM aux élections municipales 2013 et 2017					
Aucune femmes (0/6)		Paritaires (3/3)		Majoritairement femmes (4/6, 5/6 ou 6/6)	
2013	2017	2013	2017	2013	2017
Proportion % des 44 conseils municipaux					
6,8		20,5		11,4	
2,3		29,5		11,4	
Les Îles	Grande-Vallée	Saint-Alexis-de-Matapédia	L'Ascension-de-Patapédia	Marsouj (5)	La Martre (6)
Cap-Chat		Pointe-à-la-Croix	Pointe-à-la-Croix	Shigawake (4)	Cloridorme (5)
Sainte-Anne-des-Monts		Bonaventure	Nouvelle	L'Ascension de Patapédia	Saint-Godefroi (4)
		St-Elzéar	Cascapédia-St-Jules	Ristigouche-Sud-Est (4)	Rivière-à-Claude (4)
		New-Carlisle	Saint-Alphonse	Rivière-à-Claude (4)	Grosse-île (4)
		Hope	New-Carlisle		
		Hope Town	Paspébiac		
		Saint-Godefroi	Hope		
		Grosse-île	Hope Town		
			Shigawake		
			Port-Daniel-Gascon		
			Percé		
			Petite-Vallée		

**Tableau 4: Composition des conseils des municipalités anglophones GIM**

Composition des conseils des municipalités anglophones GIM		
	2013	2017
Shigawake	2H – 4F	3H-3F
Hope Town	3H – 3F	3H-3F
New Carlisle	3H – 3F	3H-3F
Grosse-île	3H – 3F	2H-4F
(Cascapédia-St-Jules)	4H – 2F	3H-3F

**Tableau 5: Résultats de l'élection de 2013**

Élections 2013 en Gaspésie – femmes candidates et femmes élues						
	Femmes candidates	Total candidatures	% F	Femmes élues	Total élu-e-s	%F
Mairie	22	87	25,3	9	44	20,5
Conseil	130	431	30,2	87	265	32,8
total	152	518	29,3	96	309	31,1

# Analyse des résultats

## Les candidatures 2017

### Général

Dans la région Gaspésie-les-Îles, il y a eu 559 candidatures, dont 187 candidatures femmes, et 372 candidatures hommes. Les femmes représentent 33,5% des candidatures, tous postes confondus. Cela représente 1 femme pour 2 hommes. Dans le reste du Québec, la proportion de femmes candidates est de 31,3%; 19,8% du côté de la mairie.

En 2013, le nombre de femmes candidates était de 152. Ces 152 candidates sur les 518 au total représentaient 29,3%, pour une moyenne de 28,8% au Québec. De 29,3% en 2013 à 33,5% en 2017, la proportion des candidatures femmes a augmenté de 6,2%, soit 35 femmes de plus, 4 ans plus tard! Cela représente une augmentation de 23% du nombre de femmes qui se sont présentées cette année par rapport aux dernières élections.

De leur côté, les hommes étaient 366 en 2013, et ils sont 379 cette année: une augmentation de 13 personnes, soit 3,6%.

Voilà qui démontre qu'il y a une augmentation de femmes candidates. Toutefois, si on estime qu'il n'y aura pas moins d'hommes qui se présenteront dans l'avenir, et que seule l'augmentation du nombre de candidatures femmes permettra d'atteindre la parité, il faudrait 191 femmes candidates de plus. Ou alors, 95 femmes de plus, et 95 hommes de moins. Pour atteindre la parité en 2021, il faudrait une augmentation de 50% du nombre de femmes candidates...

Il serait intéressant d'avoir les chiffres selon les tranches d'âge pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Si la tendance se maintient, nous devrions observer que les générations plus jeunes se trouvent déjà dans la zone paritaire, et qu'il n'y a pas tellement d'augmentation dans la tranche d'âge de 55 ans et plus. Or, la moyenne d'âge des élu-e-s au municipal est d'environ 55 ans. Cette tendance se confirme dans les données pour l'ensemble du Québec. (voir le tableau ci-dessous).

**Tableau 6 : Répartition des élu-e-s selon le groupe d'âge et le sexe, ensemble du Québec, élections 2017**

**Répartition des élus selon le sexe et le groupe d'âge**

Groupe d'âge	Sexe		Total	Proportion de femmes
	F	M		
18 à 34 ans	279	377	656	42,5 %
35 à 44 ans	580	827	1 407	41,2 %
45 à 54 ans	633	1 110	1 743	36,3 %
55 à 64 ans	748	1 780	2 528	29,6 %
65 ans ou plus	323	1 271	1 594	20,3 %
<b>Total</b>	<b>2 563</b>	<b>5 365</b>	<b>7 928</b>	<b>32,3 %</b>

Source des données : présidents d'élection des municipalités.

Tableau compilé par le MAMOT à partir des données obtenues en date du 7 novembre 2017.

Les données excluent les élus des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et des municipalités régionales de comté (MRC).

Les élus comprennent les candidats qui, au 7 novembre 2017, avaient obtenu une égalité des voix au premier rang.

## Mairie

Il y a eu 86 candidatures à la mairie, soit 19 femmes et 67 hommes. Les femmes représentent 22,1% des candidatures à la mairie. Cela représente 1 femme pour 3 hommes.

On constate que les femmes se présentent en moins grande proportion à la mairie qu'au poste de conseillère.

18,0% (67/372) des hommes qui se présentent aux élections briguent le poste de maire, alors que seuls 10,2% (19/187) des femmes qui se présentent aux élections municipales briguent la mairie.

10 des 44 municipalités de la région Gaspésie-les-Îles ont élu une femme au poste de mairesse, ce qui représente 22,7% des municipalités. Cela correspond à la proportion de candidatures femmes, qui était de 22,1%.

## Conseiller-ères

Au poste de conseiller-ère, il y avait un total de 473 candidatures, dont 168 femmes et 305 hommes, pour une proportion de femmes de 35,5%. Cela représente 1 femme pour 2 hommes.

Les femmes ont été élues en grand nombre au poste de conseillère: elles représentent 37,5% des conseils, soit 99 des 264 postes. Elles ont été élues dans une proportion légèrement plus élevée que la proportion de candidates, ce qui permet de faire évoluer la situation des femmes sur les instances de pouvoir un peu plus rapidement.

## Taux de renouvellement

En comparant les candidatures “sortantes” (c’est-à-dire, des personnes qui étaient en poste au dernier mandat et qui se présentent pour un autre mandat) aux nouvelles candidatures, on observe que:

- Chez les 372 candidats hommes, ils étaient 156 sortants et 216 nouveaux, où les nouveaux représentent 58,1% de toutes les candidatures hommes
- Chez les 187 femmes candidates, 74 étaient sortantes, et 113 étaient nouvelles, où les nouvelles représentent 60,4% de toutes les candidatures femmes

Le taux de renouvellement est le même pour les hommes que pour les femmes, ce qui est bon signe. D’une part, pour l’information que cela donne sur le maintien en poste des élues femmes: il ne semble pas y avoir d’enjeu particulièrement genré à première vue. D’autre part, le nombre de femmes déjà en place qui briguent un prochain mandat fait une bonne base pour permettre aux prochaines de venir gonfler les rangs (et ne pas seulement remplacer celles qui quittent). Cela, sans compter la présence de femmes d’expérience sur les conseils municipaux...

Toutefois, dans l’optique où l’on souhaite une augmentation de la proportion des élues femmes, il faut avoir conscience qu’un taux de renouvellement égal chez les hommes et les femmes signifie qu’il faut tout miser sur les nouvelles candidatures femmes, car le maintien n’est pas l’avancement, et considérant la longueur de retard que les femmes ont, on souhaiterait un taux de maintien en poste plus élevée que celui des hommes. N’est-ce pas?

Or, justement, on se rend compte que:

- Chez les candidatures sortantes, la proportion de femmes est de 31,8%.
- Alors que chez les nouvelles, les femmes représentent 34% des candidatures.

Cela nous permet d’observer:

- A. D’une part, que la proportion de femmes présentes sur les conseils municipaux élus aux dernières élections se maintient dans les candidatures sortantes (31,8%): en effet, la proportion de femmes sur les conseils élus en 2013 était de 31,7%. Il n’y a pas de “perte”.
- B. D’autre part, chez les nouvelles candidatures, on observe une augmentation des candidatures femmes: c’est donc là que se font les gains. Il y a de l’espoir!

# Les élu-e-s 2017

## Général

### 2013

96 des 309 postes élus au conseil et à la mairie ont été gagnés par des femmes, soit une proportion de 31,1% de femmes. Ce chiffre se détaille ainsi: 87 femmes élues conseillères sur les 265 postes (32,8%), et 9 mairesses pour 44 postes de maire (20,5%).

Ces chiffres proviennent d'un décompte maison des données du MAMOT des résultats des élections 2013.

### 2017

Cette année, les 109 femmes élues sur les 308 postes représentent 35,4% des élu-e-s. C'est une augmentation de 4,4%. Également, elles sont 13 femmes de plus qu'en 2013 à avoir été élues, ce qui représente une augmentation de 13,5% du nombre de femmes élues.

On remarque également que 35,4% ont été élues, alors qu'elles représentaient 33,5% des candidatures. Il y a 1 femme pour 2 hommes sur les conseils municipaux.

Enfin, 58,3% des femmes qui ont présenté leur candidature ont été élues. Cette proportion est de 53% du côté des hommes: les femmes qui ont présenté leur candidature ont donc eu de meilleures chances d'être élues que les hommes. Ça peut être un message encourageant à leur transmettre, pour les encourager à se présenter.

## Élections sans opposition

74 hommes et 49 femmes ont été élu-e-s sans opposition, pour un total de 123 personnes sur les 308 postes élus. Cela représente 39,9% des élu-e-s, ou 2 "élus" sur 5 qui n'ont pas eu à faire campagne.

39,8% des élu-e-s sans opposition sont des femmes, ce qui représente 2 femmes pour 3 hommes. Leur proportion comme élues sans opposition est plus élevée que leur proportion comme candidates, ce qui pourrait être un indice qu'elles ont tendance à se présenter à des postes "vides"). Ou que lorsqu'elles renouvellent leur mandat, personne ne se présente "contre" elles. Ou alors, que les autres candidat-e-s ne veulent pas s'opposer à elles et choisissent de se présenter "contre" quelqu'un d'autre. (pour leur laisser une chance? parce qu'elles sont compétentes et qu'on veut les "garder"? parce qu'elles ont de bonnes chances et qu'on ne veut s'y frotter?)

45% des femmes élues l'ont été par acclamation, contre 37% des hommes élus. Si on lit l'information dans l'autre sens, seules 55% des femmes élues l'ont été par le biais du suffrage, contre 63% des hommes élus. Est-ce par là que l'on peut expliquer que la proportion de femmes élues soit plus grande que leur proportion comme candidate?

Au-delà de la comparaison homme/femme ici, la question des élu-e-s sans opposition soulève des enjeux qui dépassent la question du genre et de la situation des femmes. Qu'est-ce que ça signifie pour la démocratie? Comment interpréter ces chiffres en relation avec le faible taux

de participation aux élections municipales? Également, dans une région comme la nôtre qui comporte de nombreuses petites

## Par municipalités et MRC

### Par MRC

Nous constatons que la proportion de femmes élues est plus grande dans la Baie-des-Chaleurs en 2013 (MRC Avignon et Bonaventure, les seules qui dépassent le 30%)

Sachant que seulement 2 municipalités composent les Îles-de-la-Madeleine, on comprend que l'élection d'une ou deux femmes de plus seulement permet d'augmenter de manière importante la proportion de femmes dans cette "MRC". C'est d'ailleurs ce qu'on observe, avec le passage de 28,6% à 42,9% de femmes, une augmentation fulgurante en seulement une élection!

La MRC Rocher-Percé fait assez piètre figure, avec 21,6% de femmes élues en 2013, alors que la moyenne de la région est de 31,1%. Toutefois, en 2017, toutes les municipalités dépassent le cap des 30%: Bonaventure et Côte-de-Gaspé sont toutes deux à 37% de femmes élues. Seule la MRC Avignon a perdu des plumes, et 4,4% de ses femmes élues.

Les MRC de Côte-de-Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine ont une bonne proportion de femmes mairesses, respectivement 60% et 50%. En 2017, Côte-de-Gaspé perd son titre, car 1 seule femme est élue mairesse, mais Rocher-Percé atteint la zone paritaire grâce à l'élection d'une femme mairesse supplémentaire.



## La progression de la parité dans les municipalités

Ici, nous comptons seulement la composition des conseils, ce qui exclut le poste à la mairie. Il y a 44 municipalités en GIM.

- En 2013, il y avait
  - 30 municipalités comprenant moins de 40% de femmes, dont 3 qui n'en comptaient aucune, soit 68% des municipalités qui n'étaient pas paritaires
  - 9 municipalités paritaires, soit 20%
  - 5 municipalités comprenant une majorité de femmes sur son conseil
- En 2017, il y a
  - 26 municipalités comprenant moins de 40% de femmes, dont seulement 1 qui n'en compte aucune, soit une diminution de 10% des municipalités non-paritaire
  - 13 municipalités paritaires, soit 30% d'entre elles, soit une augmentation de 10%.
  - 5 municipalités comprenant une majorité de femmes, dont la Martre qui a un conseil exclusivement féminin. La situation n'a pas changée avec ces élections, ces municipalités représentent 11% de l'ensemble.

## Les municipalités anglophones

Il semblerait que les municipalités anglophones soient presque toutes paritaires. Il serait intéressant de vérifier cette observation, d'en étudier l'évolution dans le temps, et de tenter comprendre comment et pourquoi ces communautés semblent atteindre la parité avec plus de facilité.

## Confusion dans les chiffres de 2013

Selon ma propre compilation des résultats des élections 2013, faite à partir du site du MAMOT, il y avait 93 femmes élues sur 302 élu-e-s, soit 30,8% de femmes.

Selon les documents internes:

Selon le document "2013\_CJ ÉluEs F et J candidatures.xlsx", il y avait 84 femmes élues sur 310 postes, soit 27,1% de femmes. Cela représentait 77 femmes sur 266 pour le poste de conseiller-ère, soit 28,9%. (Et on assume donc qu'il y avait 7 femmes élues mairesses, sur les 44 postes de maires restants, pour un total de 15,9% de femmes au poste de maire.)

Selon un autre document interne, "2013\_Statistiques candidatures.xlsx", les chiffres diffèrent quelques peu, pour un total de 89 élues sur 310 postes, soit 28,7% de femmes. Ce document présente également des données sur les candidatures, selon lesquelles il y aurait eu un total de 355 candidatures, ce qui serait étonnant puisqu'il y a 310 postes en tout, et que cette année, il y a eu 567 candidatures... Bref, les tableaux ne permettent pas de comprendre d'où viennent les données et ce qu'elles représentent, ni les sources, ni le moment où elles ont été prises.

Enfin, un communiqué de presse envoyé par la Table de concertation des groupes de femmes le lundi 4 novembre 2013 annonce que les femmes représentent 32% des éluEs, soit 98 femmes sur les 310 postes disponibles. On y dit également que les chiffres de 2009 étaient de 89 femmes, 29%, ce qui me fait dire que les chiffres du document ci-haut nommé faisaient références aux données de 2009...

"2013\_Candidatures provisoires.docx" fait état, quant à lui, de 152 femmes sur les 518 candidatures, pour un total de 29,3% de femmes...



Ah oui, et selon le document Femmes et élections municipales 2013 de l'UMQ, c'est 31,7% de femmes élues en Gaspésie (VS une moyenne québécoise de 29,9%).

Mais les chiffres que je diffuse, avec un tableau appelé "Place des femmes dans les instances", ça donne 101 candidates sur 310 postes (32,5%), pour 10 mairesses sur 44 postes (22,7%), et 91 conseillères sur 266 postes (34,2%). Ça me semble bien précis, mais je ne sais plus où je les ai pris!

On dit aussi que les femmes représentent 33% des personnes élues sur les conseils municipaux. C'est ce que dit le document "Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs Gaspésie-îles-de-la-Madeleine", quoique c'est probablement une mauvaise lecture, car cela n'inclut pas les maires, qui sont 22,7% de femmes. Cela donnerait plutôt quelque chose comme 31,6% de femmes au total.

Or, le document "Place des femmes dans les instances" montre plutôt que les femmes représentent 32% des élu-e-s au municipal en GIM, alors qu'elles sont 30% ailleurs au Québec. Elles sont 33% au provincial.

## En résumé

### Les résultats

- 33,5% de candidates en 2017 (29,3% en 2013), une augmentation de 3,2%
- 35,5% d'élues en 2017 (31,7% en 2013), une augmentation de 3,8%
- 10% des candidates femmes briguent le poste de mairesse, contre 18% chez les hommes.
- 22,1% de femmes ont présenté leur candidature au poste de mairesse, et elles représentent 22,7% des élu-e-s.
- En nombre absolu, nous sommes passé de 152 candidates en 2013 à 187 en 2017. Ces 35 femmes de plus représentent une augmentation de 23% du nombre de femmes qui se sont présentées cette année par rapport aux dernières élections.

### Les constats et questionnements

- Il semble y avoir un maintien en poste des élues femmes, car la proportion de femmes dans les candidatures sortantes est la même que la proportion d'élues lors de la dernière élection municipale (31,8% de femmes chez les candidatures sortantes aux élections 2017; 31,7% d'élues en 2013).
- Il y a une meilleure proportion de femmes dans les nouvelles candidatures (34%). Globalement, le taux de renouvellement est semblable chez les hommes et les femmes, ce qui suggère que l'enjeu du maintien en poste des élues n'est pas aussi critique de d'autres volets.
- 39,8% des élu-e-s sans opposition sont des femmes, ce qui représente 2 femmes pour 3 hommes. Leur proportion comme élues sans opposition est plus élevée que leur proportion comme candidates. Il serait intéressant de faire une étude pour vérifier pourquoi.
- 45% des femmes élues l'ont été par acclamation, contre 37% des hommes élus. Si on lit l'information dans l'autre sens, seules 55% des femmes élues l'ont été par le biais du suffrage, contre 63% des hommes élus. Est-ce par là que l'on peut expliquer que la proportion de femmes élues soit plus grande que leur proportion comme candidate?
- En comptant seulement la composition des conseils, poste à la mairie exclu, voici la progression de la parité observée dans les 44 municipalités en GIM.
  - 2 municipalités de moins qui ne comprennent aucune femme: il n'y en a qu'une en 2017 (2%)

- 4 municipalités de moins qui comprennent moins de 40% de femmes, en comptant les municipalités qui n'en ont aucune (26 municipalités, soit 59%, incluant le 2%)
- 4 municipalités paritaires de plus (13 municipalités, soit 30%)
- Autant de municipalités comptant une majorité de femmes (5 municipalités, soit 11%)
- Il faudrait pouvoir analyser les résultats par tranche d'âge pour confirmer une hypothèse: si la tendance se maintient, nous devrions observer que les génération plus jeunes se trouvent déjà dans la zone paritaire, et qu'il n'y a pas tellement d'augmentation des les générations de 55 ans et plus. Or, la moyenne d'âge des élu-e-s au municipal est d'environ 55 ans. Cette tendance se confirme dans les données pour l'ensemble du Québec
- Il serait intéressant d'étudier la présence des femmes dans les instances de pouvoir dans les communautés anglophones, qui semblent avoir une plus grande facilité à atteindre la parité.

## Source des données

Portrait statistiques préliminaires des élections municipales 2017, MAMOT, [https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/index.php?id=5494&no\\_cache=1](https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/index.php?id=5494&no_cache=1)

Candidats - Élections municipales 2017, DGE, <https://donnees.electionsmunicipales.quebec/candidats/candidats.html>

Portrait statistique des élections municipales 2017, [https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait\\_statistique\\_elections\\_municipales\\_2017.pdf](https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait_statistique_elections_municipales_2017.pdf)

Élections municipales 2013 - Résultats des élections pour les postes de maire et de conseiller, MAMOT, <https://www.mamot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/archives-des-resultats-des-elections-municipales/elections-municipales-2013/resultats-des-elections-pour-les-postes-de-maire-et-de-conseiller/>

Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Conseil du Statut de la femme, 2014 <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-gaspesie-iles-de-la-madeleine-2014.pdf>

Femmes et élections municipales 2013, UMQ, <https://umq.qc.ca/index.php?gf-download=02%2F2017%2Ffemmes-et-elections-mamot-2013.pdf&form-id=8&field-id=10&hash=4bf7bfddc2f142c1e77fab1070ff597985ccf06abb627031e4eeca3c15dd19d9>

Élections municipales 2017, Secrétariat à la condition féminine, <http://www.scf.gouv.qc.ca/egalite/partage-du-pouvoir/elections-municipales-2017/>

Mon tableau "Parité dans les instances" [http://femmesgim.qc.ca/images/images/place\\_des\\_femmes\\_dans\\_les\\_instances.png](http://femmesgim.qc.ca/images/images/place_des_femmes_dans_les_instances.png)

"2013\_CJ ÉluEs F et J candidatures.xlsx", document interne ADS

“2013\_Statistiques candidatures.xlsx”, document interne

“2013\_Candidatures provisoires.docx”, document interne

“Place des femmes dans les instances”, document interne